COLLABORATEURS DE CABINETS COMPTABLES — RÉF. EC-11

Dossiers d'artisans du BTP : chantiers, TVA et **sous-traitance**

Les dossiers du bâtiment cumulent les difficultés : taux de TVA multiples, autoliquidation, retenue de garantie, chantiers à cheval sur deux exercices, sous-traitants à surveiller.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
21 h selon le format	**3 formats** Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	**Dès 420 €** HT par participant · selon la modalité	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE
E-learning
420 € HT par participant

Durée	21 h, à votre rythme
Prix de l'heure	20 € HT
Participants	Individuel
Accès	3 mois

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Présentiel à Nice
735 € HT par participant

Durée	21 h, 3 jours
Prix de l'heure	35 € HT
Participants	3 minimum, 8 maximum
Lieu	Nice, 6 place Auguste Blanqui

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Distanciel en visio
735 € HT par participant

Durée	21 h, 3 jours
Prix de l'heure	35 € HT
Participants	3 minimum, 8 maximum
Lieu	À distance, en visio

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Les dossiers du bâtiment cumulent les difficultés : taux de TVA multiples, autoliquidation, retenue de garantie, chantiers à cheval sur deux exercices, sous-traitants à surveiller. Une erreur de taux ou une attestation manquante peut coûter très cher au client, et la loi du 25 juin 2026 a renforcé la vigilance attendue des donneurs d'ordre.

POUR QUI

Collaborateurs comptables en charge d'entreprises du bâtiment

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Contrôler le taux de TVA appliqué et les mentions des devis et factures
- ✓ Comptabiliser l'autoliquidation en sous-traitance et la retenue de garantie
- ✓ Évaluer les travaux en cours et les situations à la clôture
- ✓ Vérifier les attestations des sous-traitants et alerter sur les risques
- ✓ Conseiller l'artisan sur ses preuves et sa trésorerie de chantier

LE PROGRAMME

01 Démarrage — 30 min
Accueil · Test de positionnement · Présentation du cas fil rouge

02 TVA des travaux — 3 h
20 %, 10 % ou 5,5 % : les questions à poser · Mention de certification du client sur le devis ou la facture, qui remplace l'attestation · TVA à l'encaissement pour les travaux, acomptes · Franchise en base : 37 500 € pour le bâtiment en 2026 · Renvoi à TPE-07 · Cas pratique : contrôler 10 factures de Bâti Côte d'Azur

03 Sous-traitance et autoliquidation — 3 h
Autoliquidation de la TVA par l'entreprise principale · Mentions et écritures chez le sous-traitant et chez le donneur d'ordre · Attestations de vigilance tous les 6 mois, décennale, contrat · Loi du 25 juin 2026 : vigilance renforcée du donneur d'ordre · Renvoi à TPE-01 · Cas pratique : traiter 4 situations de sous-traitance

04 Chantiers et clôture — 3 h
Travaux en cours, avancement, situations, factures à établir · Retenue de garantie et cautions · Provisions pour pertes à terminaison et litiges · Zone grise : le chantier facturé à 100 % mais pas terminé · Cas pratique : clôture d'un artisan avec 5 chantiers ouverts

05 Les points sensibles d'un dossier BTP — 3 h
Faux sous-traitants et auto-entrepreneurs, matériaux achetés et revendus, véhicules et outillage, espèces sur les petits chantiers · Rapprochement des achats de matériaux et des chantiers · Cas pratique : revue des risques de Bâti Côte d'Azur

06 Conseiller l'artisan — 3 h
Devis et factures conformes, dossier de preuves par chantier · Trésorerie de chantier : acomptes, situations, relances · Facture électronique dans le bâtiment en 2027, cas du client particulier · Cas pratique : plan de conseils pour un artisan

07 Atelier — 3 h
Clôture complète de Bâti Côte d'Azur : TVA à corriger, sous-traitants à vérifier, travaux en cours à

08 Mise en situation pratique à déposer — 2 h

09 Évaluation finale — 30 min
Quiz ou cas pratique, synthèse des points clés. Seuil de réussite : 70 %.

évaluer, conseils à formuler

Cas pratique à réaliser et à déposer · Correction individualisée sous 48 h après la fin de la formation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Chaque séquence part d'une situation vraie de cabinet, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte au client et au cabinet, et le bon réflexe, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent en cabinet et passe… jusqu'au contrôle ou au litige) et les bonnes pratiques. Cas fil rouge : Cabinet Masséna Expertise (fictif), cabinet niçois de 14 collaborateurs, et ses clients artisans et commerçants.

Aucun logiciel n'est enseigné : la pratique se fait sur des pièces, des relevés et des modèles.

Boîte à outils remise : arbre de décision des taux de TVA des travaux, check-list sous-traitance, modèle d'évaluation des travaux en cours (.xlsx), fiche des mentions obligatoires, check-list « dossier de preuves chantier ».

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Dossiers d'artisans du BTP : chantiers, TVA et sous-traitance vous intéresse ?

Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : EC-11.

contact@ecosup.fr

04 93 55 20 59